FORUM NATIONAL SUR LA GESTION DES DONNES LIEES AUX CATASTROPHES

RAPPORT
19 juin 2019 – Hôtel royal Oasis

La Direction de la Protection Civile (DPC) du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) ainsi que le Centre National d'Information Géo-Spatiale (CNIGS) du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) ont organisé le mercredi 19 juin 2019 à l'hôtel Royal Oasis un forum national sur la gestion des données liées aux catastrophes.

Ce forum national sur la gestion des données liées aux désastres en lien avec l'approche sécurité humaine visait à renforcer l'intégration de la sécurité humaine dans la gestion et la préparation aux catastrophes en favorisant une compréhension effective de la place que doit occuper la gestion des données liées aux désastres dans le cycle de gestion des risques et des désastres en Haïti.

Ce forum a facilité le partage de connaissances sur les travaux réalisés dans la gestion des données en GRD, et d'autre part, le renforcement des mécanismes de coopération multisectorielle en lien avec l'approche sécurité humaine.

La journée s'est divisée en trois parties : les propos de circonstance qui ont ouvert le forum, deux panels de présentation et de discussion. La journée s'est terminée avec des échanges donnant lieu à des recommandations formulées par les acteurs présents.

Séance d'ouverture

La cérémonie d'ouverture du forum a été rehaussée par la présence de l'ambassadeur du Japon en Haïti, M. Mitsuaki MIZUNO, la représentante résidente adjointe du PNUD en Haïti, Mme Stéphanie Ziebell, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, M. Reynaldo Brunet, le coordonnateur humanitaire résident en Haïti, Dr. Mamadou Diallo, le directeur de la Protection Civile, M. Jerry Chandler et le directeur général du CNIGS, M. Bobby PIARD.

Propos introductifs

Dans ses propos d'ouverture, le directeur de la Protection Civile, M. Jerry Chandler, a remercié l'assistance d'avoir pris part à ce forum et a souligné l'importance de la gestion des données dans les stratégies de planification de la protection des vies et des biens, des individus et des communautés.

Ensuite, le directeur général du Centre National d'Information Géo-Spatiale (CNIGS), M. Bobby PIARD, a indiqué que ce forum est une opportunité pour le CNIGS de montrer l'importance de la disponibilité et de l'utilisation des données spatialisées dans la gestion de risques et de désastres.

Pour sa part, l'ambassadeur du Japon en Haïti, M. Mitsuaki MIZUNO, a souligné que 20 % de la population haïtienne est catégorisée dans la souche d'extrême pauvreté et que la sécurité humaine est en danger en Haïti. La République d'Haïti et 186 autres pays, rappelle-t-il, ont adopté, en mars 2015, le Cadre d'Action de Sendai qui vise la réduction des risques de catastrophe au niveau mondial d'ici 2030 en proposant une approche multirisque et multi-acteurs, avec une attention particulière portée aux plus vulnérables et en appelant à l'intégration de la prévention des risques dans toutes les politiques publiques. Le Japon espère, ajoute-t-il, que la sécurité humaine sera réalisée sur le terrain avec la coordination multisectorielle entre les agences des nations-unies et les autorités haïtiennes à travers le fonds d'affectation spéciale des Nations-Unies à la sécurité humaine.

La Représentante résidente adjointe du PNUD en Haïti, Mme Stéphanie Ziebell, a enchainé pour souligner les effets néfastes du changement climatique marqués par une augmentation de l'intensité et une recrudescence des événements météorologiques. Elle a invité les autorités haïtiennes à revoir leur approche de préparation et réponses aux désastres en misant sur des mécanismes pérennes et efficients. Elle a aussi signalé l'importance des données pour la sécurité de l'individu. Selon elle, il convient de prendre en compte les besoins différenciés des populations, les craintes et les peurs des individus ainsi que les perceptions associées. Car, cette dimension exige la disponibilité des données sur les événements qui ont perturbé le cours de la vie des générations passées et de la génération actuelle pour mieux planifier les cadres de vie de la future génération.

Le Coordonnateur résident en Haïti, Mamadou Diallo, pour sa part, parlant au nom du bailleur, a remercié et salué les représentants des institutions présentes au Forum pour les efforts menés afin d'aider Haïti à toujours disposer de données à jour et de données essentielles pour pouvoir planifier, se préparer, et répondre aux désastres naturels en Haïti. Il a également rappelé l'important objectif du programme

intitulé « Accroitre la sécurité humaine face aux risques de catastrophes en Haïti » financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations-unies pour la sécurité humaine lancé en Haïti en 2016. Son but est de réduire la vulnérabilité et d'améliorer la résilience des communautés exposées aux catastrophes naturelles.

Enfin, le ministre de l'Intérieur et des collectivités territoriales, M. Reynaldo Brunet, a insisté de son côté, sur l'importance de la protection civile dans la gestion des catastrophes. Selon lui, la mise en place du Système national de la gestion et des désastres (SNGDR), le dépôt du projet de lois sur la création de ce système et la loi-cadre sur la direction générale de la Protection Civile traduisent ce souci.

PANELS DE DISCUSSION (CNIGS, PNUD)

Les participants ont assisté à deux présentations, une portant sur l'état des lieux en matière de gestion de données en Haiti et sur l'importance des données pour la sécurité humaine des individus. La première présentation a été animée par le CNIGS et la seconde par le PNUD. Après les exposés assistés par ordinateur, les participants ont interagi avec les présentateurs via des questions et des remarques.

Présentation 1 : Le directeur général du CNIGS, M. Bobby PIARD, a fait un état des lieux de la gestion des données liées aux risques en Haïti. Selon lui, la position géographique d'Haïti le rend plus vulnérable face aux cyclones et ouragans, et le risque d'inondation est très élevé sur une bonne partie des zones habitées du pays. Il convient de renforcer la connaissance des risques pour mieux prévenir les catastrophes et limiter les impacts sur la population.

La production, la gestion, l'archivage et la vulgarisation des données liées aux aléas et aux enjeux sont indispensables, dit-il. Il faut mettre en place un système d'information sur les risques naturels. Selon lui, les outils cartographiques peuvent jouer un rôle moteur dans un système de gestion des risques et des désastres en considérant quatre aspects : l'information, la prévention, la sauvegarde et la protection des vies et des biens, et le secours.

Le CNIGS a également recensé des données sur l'habitat, l'hydrographie, le réseau routier, l'espace agricole et les infrastructures de service. D'autres institutions ont pris aussi des initiatives notamment le PNUD (Cartographie multirisques dans la Grande Anse, le Nord-Ouest ; Plan de réduction de risques urbains au Cap-Haitien et à Ouanaminthe), le Bureau des Mines (micro zonage sismique dans le Nord ;

suivi de la vitesse de déplacement des plaques tectoniques à partir d'un réseau de points GPS) et la production de connaissance à la Faculté des Sciences à travers le Master Géo Risque.

Présentation 2 : Suite à la présentation du directeur général du CNIGS, M. Bobby PIARD, le coordonnateur de projet Sécurité Humaine du PNUD, M. Hervens Hitler Silmé, a expliqué le rôle de la gestion des données dans la protection et la sauvegarde des vies et des moyens de subsistance des plus vulnérables en matière de gestion des risques et désastres. Grâce aux données dont disposent les organismes de protection et partagées avec les individus, il est possible de permettre à la communauté de localiser les personnes handicapées et/ou âgées afin de les assister à temps, d'informer les individus des risques auxquels ils sont exposés et de faciliter la participation de tous dans les processus de planification, de préparation et de réponse.

Les interactions de l'assistance ont surtout porté sur la prise en compte du milieu rural, sur les leçons tirées des actions et évènements précédents et le rôle du secteur privé dans la sécurité humaine des individus. Il a été aussi question de l'exploitation des données disponibles par les mairies et les autres structures décentralisées de l'État. Les présentateurs ont apporté les précisions nécessaires aux questions. Ils ont surtout souligné les actions faites et planifiées quant à la dotation des départements et mairies des capacités nécessaires pour utiliser les données. Le secteur privé a été vu comme faisant partie du cadre de protection de la sécurité humaine et les différentes cartes réalisées ainsi que la mise en place de HaitiData comme des décisions découlant des leçons apprises.

SECONDE PARTIE

PANELS DE DISCUSSION (DPC, NAOMIS)

Les participants ont assisté en second lieu à un panel qui a surtout présenté les travaux préliminaires réalisés pour la dotation du SNGRD d'une base de données fonctionnelle et interactive. Les techniciens de la firme internationale NAOMIS ont présenté l'architecture de la base de données ainsi que quelques fonctionnalités. Ils ont passé en revue la fiche qui permettrait d'alimenter la base de données. Cette présentation a été précédée par celle sur une application dont dispose la Direction de la protection civile pour partager les incidents de manière instantanée et géoréférencée.

Présentation 3 : Le PDG de SIGNALERT, M. Richard Guillande, a présenté le système SIGNALERT de la DPC. C'est une application gratuite de crowdmapping donnant à chacun les moyens de contribuer aux objectifs

de développement durable. Elle offre des services web pour des professionnels de la surveillance du territoire et de l'environnement en mode SaaS. Elle a une interface web pour visualiser les alertes envoyées par les usagers de l'App sur le territoire à surveiller et superposition d'autres couches (ex : zones submersibles)**.** SIGNALERT avertit l'usager avant, pendant et après un événement par envoi de notifications. SIGNALERT offre aussi des services et des produits à la DPC notamment l'installation de 10 stations météo personnelles connectées en Haïti (un module d'exploitation des données météo : détection d'évènements extrêmes, extraction de séries temporelles de mesures). Ces stations sont à installer chez des volontaires acceptant de les héberger et de laisser les données transiter par leur connexion internet privée (enregistrement continu de C02, température, humidité, pluie, agrégation possible d'autres capteurs environnementaux (polluants, particules fines).

Présentation 4 : Stéphane de Goesbriand, un cadre de la firme Naomis a présenté l'architecture de la base de données du SNGRD. Les grandes fonctionnalités de l'application sont : saisie et import de données, rattachement des données à un évènement (saisie collaborative, avec historisation des fiches ; visualisation cartographique des impacts ; Production de cartes et statistiques : module de requêtes prédéterminées ; Production de Rapports : pré-production des rapports d'évaluation et des rapports de situation aux échelles départementales et nationales ; Exportation de données liées à un évènement pour intégration dans Haïti Data. Cette base de données (avec une approche Sécurité humaine) vise la collecte d'information de terrain, l'analyse et la synthèse de ces données en vue de la production de rapport de situation à chaud sur l'état des impacts et des besoins, et la mise en place d'un système d'archivage et de consultation des évènements passés afin de favoriser le retour d'expérience et l'amélioration des pratiques. Elle sera le socle du futur système de remontée d'information et de stockage et gestion des données lors des catastrophes.

La modélisation du système d'information est axée autour de la fiche d'évaluation rapide standardisée et informatisée. Cette fiche d'information « géolocalisée » sert à la fois à identifier l'auteur de la saisie (type, intensité, localisation), à décrire le phénomène source, à recenser les dégâts (pertes humaines, dégâts matériels) et à recenser les ressources nécessaires ou disponibles (ressources matérielles, ressources humaines).

QUESTIONS/REPONSES

Les questions/réponses ont été regroupées par thèmes puis traitées collectivement par les intervenants.

Q : **Comment le secteur privé peut-il intervenir dans la sécurité humaine en Haïti** ?

R : L'AGERCA, une structure organisée de la société civile a déjà travaillé de concert avec l'État haïtien afin de répondre à certaines questions liées à la sécurité de l'individu face aux catastrophes. Donc comme les autres organisations nationales et internationales évoluant en Haïti, le secteur privé peut aussi faire des plaidoyers auprès de l'Etat pour l'adoption de mesure en cas d'urgence.

Q : **Compte tenu des leçons apprises lors des catastrophes, comment peut-on rendre disponible les données, de façon concrète, après une catastrophe pour faciliter les prises de décision en cas d'urgence ?**

R : La base de données sur laquelle on travaille dessus fait partie des actions concrètes pouvant faciliter la prise de décisions en cas d'urgence. Ce forum et cette base de données sont une réaction par rapport au retour d'expérience. Il nous faut une base de données plus complète possible et la plus à jour possible, consultable par tous les acteurs en période de crise. C'est pour cela que ce projet a dédié une partie importante à la mise en place de cette base de données.

Q : **Deux ans après l'application du plan de réduction de risques urbains au Cap-Haitien et à Ouanaminthe, quel progrès y-a-t-il en termes d'aménagement urbain ?**

R : Des formations ont été dispensées aux maires pour utiliser les cartes en cas d'urgence pour l'évacuation des zones les plus dangereuses. D'autres projets prendront les études du plan de prévention aux risques en considération, dans l'objectif d'opérationnaliser ces documents. Aussi, on prend l'habitude d'utiliser les études précédentes à travers nos projets pour améliorer la résilience de la population.

Q **: Dans le cadre de la sécurité humaine, les risques en milieu rural sont-ils suffisamment pris en compte ?**

R : L'approche de la sécurité humaine donne les outils nécessaires pour la prise en compte des personnes vulnérables. Dans le cadre de nos interventions, on a collaboré avec des organisations communautaires dans le département du Nord et du Nord-Est et ces interventions ont été conçues et mises en œuvre par les gens de ces départements. L'approche de la sécurité humaine donne les outils nécessaires pour aller vers ces communautés.

Q **: Existe-il un canal de communication direct avec les autorités locales en particulier les municipalités pour l'exploitation des données disponibles ?**

R : Les données du CNIGS sont généralement disponibles à tout utilisateur dont les mairies et les collectivités territoriales mais elles n'ont pas encore la capacité d'utiliser, de comprendre et d'intégrer dans leurs activités quotidiennes les informations disponibles au CNIGS en raison de leur faiblesse technique particulièrement la rotation des cartels qui crée de l'instabilité pour certains cadres techniques de certaines mairies. Donc, il y a une certaine difficulté à transmettre de façon durable cette formation ou ces informations au niveau des mairies.

Q : **Existe-t-il une application ou une plateforme d'exploitation permettant aux communautés d'exploiter les données du CNIGS ?**

R : Haïti Data est une plateforme ouverte, libre d'utilisation. À travers cette plateforme, on peut accéder aux données du CNIGS et les utiliser sans aucune restriction.

Q : **Cette base de données va-t-elle nous permettre de faire des analyses et de la planification ? Les ressources nationales seront-elles également prises en compte ?**

R : La base de données est utilisable par d'autres applications pour faire de la planification. L'objectif de l'application n'est pas de faire de la planification mais de gérer des données post-catastrophes. En revanche, la base de données telle qu'elle est structurée permet effectivement de faire certaines requêtes pour faire de la planification. Parmi les données qui sont prévues d'être collectées dans la base de données, il n'y aura pas seulement de la description d'événements catastrophiques, mais il est prévu d'intégrer aussi un fonds d'archives de données anciennes pour mémoire.

Q : Cette base de données, est-elle liée à d'autres systèmes comme les ressources disponibles (le personnel, les volontaires sur le terrain, les abris provisoires, etc.), qui permettraient d'enrichir ces données et de pouvoir aboutir à la planification ?

R : Tout ce qui est abris provisoires, tout ce qui est ressources humaines est intégré dans la base de données. On a prévu des tables et des champs spécifiques liés à la disposition ou la mise à disposition ou à l'opérationnalité des abris. Cela nécessite aussi un travail de qualification et de collecte de l'information à l'amont pour intégrer dans le système. Il y a aussi d'autres types de données, des données statistiques et beaucoup d'autres informations qui seront injectés dans le système en amont de façon à ce qu'il soit le

plus opérationnel possible. Évidemment les abris provisoires, la disponibilité des services hospitaliers, etc., en font aussi partie. Tout va être traçable, avec un auteur qui pourrait être référencé. On saura quel est son statut dans le Système National de Gestion des Risques et Désastres. Et au fur à mesure de l'avancement de la fiche, la version finale de stockage qui sera l'archive de la base de données, il y a aussi des étapes de validation, voire des retours en arrière s'il y a des doutes sur la qualité, la quantité ou le contenu d'une fiche remplie par un auteur.

Q : Les ressources nationales comme les ONG, seront–elles prises en compte dans l'architecture de cette base de données ?

Peut-être faut-il qu'on fasse des ateliers spécifiques sur la question, qui peuvent être intéressant à intégrer dans le système, mais il y a également les ressources de la DPC, les moyens mobilisables, il y a celles des différents ministères sectoriels qui seront présents sur place, etc. Tout cela fait partie de l'information en amont à stocker dans la base de données avant la survenue d'une catastrophe de façon à ce qu'on ait le maximum d'informations fiables et opérationnelles à l'amont. La base de données est modélisée aujourd'hui, mais il faut aussi l'alimenter.

Q : En rentrant ces données, comment le mécanisme de validation va-t-elle être prise en compte dans cette architecture ?

R : Il existe déjà un certain nombre d'éléments qui, soit dans les communes, au niveau des départements, au niveau des centres nationaux, sont des éléments fondateurs de base sur lesquels on ne va pas transiger. Ce sont des moyens sur lesquels on va s'appuyer, de façon à faire en sorte que le mécanisme de validation de la base de données passe aussi par eux. Mais l'objectif c'est de s'appuyer sur une seule fiche partagée par tous. Aujourd'hui le mécanisme informatique permet de le faire plus ou moins bien, mais on s'appuiera sur les technologies existantes. Le mécanisme de la saisie de l'information collaborative sera extrêmement encadrée de façon à éviter les redondances d'informations… Évidemment, tout ne va pas être informatisé. Il y aura une phase transitoire, peut-être un an, deux ans, trois ans, au cours duquel il faudra former des gens aux différents niveaux hiérarchiques du SNGRD jusqu'à la commune ou les sections communales pour qu'ils comprennent le système.

Q : Concernant la présentation et l'architecture de la base de données surtout au niveau de la saisie de l'information… est-ce qu'il va y avoir des formations spécifiques ou des personnes qui seront en charge de remplir ces fichiers ? Quel type de formation faut-il aux gens dans les milieux ruraux pour pouvoir évaluer les dégâts sur des infrastructures, sur des bâtiments ?

R : Cela nécessite une organisation humaine adaptée. Nous n'avons pas vocation à résoudre des problèmes organisationnels. Au-delà du projet technique, il y a une vraie logique organisationnelle à mettre en œuvre. Il y a déjà des choses qui existent sur lesquelles on va s'appuyer, mais il faut aussi savoir qui est en capacité de relever quoi, de qualifier quoi et d'injecter quoi dans le système. Ces questions fondamentales relèvent plus de l'organisation humaine à laquelle doit s'adapter la logique informatique. Elles font partie des sujets qu'on doit aborder dans l'avancement du projet.

Clôture

À l'issu du forum, le directeur général du CNIGS, M. Bobby PIARD, a remercié l'assistance pour sa présence et sa participation. Il espère que les experts ont noté les suggestions et que la Protection Civile aura la restitution de tout ce qui a été dit pour qu'elle puisse valider ces idées et continuer dans le même sens. Le directeur donne déjà rendez-vous à l'assistance pour la présentation de la base de données avant la fin de l'année.